

### Bureau du CNML 21 octobre 2019

#### Alerte sur la problématique de la nouvelle politique envisagée pour le balisage national

L'UFM CFDT souhaite aujourd'hui lancer une alerte à destination de la Direction des affaires maritimes et de tous les usagers de la mer présents au bureau sur les risques qui pèsent sur la sécurité en mer du fait de la réforme envisagée pour le balisage.

La volonté de la Direction des Affaires Maritimes d'exclure du champ d'action des Phares et Balises le balisage dit de confort fait peser un risque sur la sécurité de la navigation côtière notamment pour la plaisance, les pêcheurs plaisanciers, la pêche côtière, la SNSM... Le balisage n'est pas là pour le confort des usagers de la mer, mais bien pour leur sécurité. Les nouvelles technologies ne sont que des aides à la navigation. Aucun marin ne se contente seulement d'un GPS et d'une carte électronique pour se repérer en mer. Bien au contraire ! Quel que soit le type de navigation pratiqué, l'usage qui est fait de la mer, les marins commencent d'abord par observer leur environnement. La meilleure manière de connaître sa position en mer c'est d'avoir un visuel sur une balise, un phare, une perche, la côte. La première chose que les marins professionnels apprennent à l'école c'est à vérifier leur position grâce au visuel (relèvement d'un amer, distance radar). Près des côtes le GPS ne doit plus être la référence, tout marin le sait ! le système est dépendant et peut tomber en panne . La règle 5 de la COLREG précise bien que « tout navire doit assurer en permanence une veille visuelle et auditive appropriée ». Quel dommage d'ailleurs d'avoir supprimé le sifflet des bouées, si utile par temps de brume !

Mettre en danger les usagers de la mer c'est aussi mettre en danger les sauveteurs en mer, d'une part parce qu'eux aussi sont des usagers de la mer et d'autre part parce que s'il y a plus d'accidents en mer, ils prendront plus de risques pour aller au secours des personnes en détresse.

Nous demandons à la Direction des Affaires Maritimes de revoir leur position et de conserver l'intégralité du balisage maritime et côtier sous la responsabilité des Phares et Balises, comme un service régalié de l'Etat. Nous demandons aussi aux usagers de la mer et aux décideurs politiques de faire remonter leurs inquiétudes et leurs commentaires aux DIRM afin de montrer que le balisage est utile et nécessaire à leur sécurité.